



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

*L'auto-école les 3 vallées
située 2 place des Capots à Saint-Girons, 09200*

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE »

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable du 12/01/2026 au 12/01/2029.

*Pour le Préfet et par délégation,
Pour la directrice départementale des
territoires et par subdélégation,*

*Le délégué à l'éducation routière
de l'Aude et de l'Ariège,
Said BAITTO*

